



Conseil national
de l'information statistique

Paris, le mai 2010 – n° /D130

**Compte rendu de la 1^{ère} réunion
du groupe de travail sur la connaissance des associations
du 8 avril 2010**

Présidente : Edith Archambault, professeur émérite à l'université Paris 1

Rapporteurs : Jérôme Accardo, Insee
Brahim Laouisset, MJSA-DJEPVA

Destinataires : Les membres du groupe.

Liste des participants

Edith ARCHAMBAULT (Université Paris 1, présidente)

Jérôme ACCARDO (INSEE, rapporteur)

Brahim LAOUISSET (MJSA-DJEPVA, rapporteur)

Sylvie BANOUN (MJSA-DJEPVA)

Martine BARTHELEMY (CEVIFOP)

Nicole ROTH (Cour des Comptes)

Monique GRESSET (CNVA)

Anne-Laure ZENNOU (ACOSS)

Romain GUERRY (UNIOPSS)

Lionel PROUTEAU (Université de Nantes)

Hervé DIVET (Conseil général de Loire-Atlantique)

Françoise DUSSERT (CNIS)

Nadine LEGENDRE (CNIS)

1) Introduction

Edith Archambault ouvre la séance et propose un tour de présentation des participants. Elle présente ensuite le mandat du groupe de travail. Elle rappelle que le CNIS, instance de concertation entre producteurs et utilisateurs de la statistique publique, a évoqué depuis longtemps la nécessité d'améliorer la connaissance des associations. Cette recommandation à présent est inscrite dans le programme moyen terme 2009-2013 du CNIS.

2) Exposés préliminaires

- Etat des lieux de l'observation statistique des associations

Brahim Laouisset présente les principales sources d'information existantes permettant d'observer l'activité des associations : répertoires nationaux (SIRENE, RNA), données administratives (DADS, ACOSS, UNEDIC, CLAP...), enquêtes publiques (SRCV, Emploi), travaux académiques (Enquêtes sur les associations CNRS Paris 1 Viviane Tchernonog, études sur le bénévolat -Lionel Prouteau, Lara Muller), autres publications (« bilan de l'emploi et conjoncture » de Recherches et solidarités, notamment).

- Priorités exprimées par le GT1 de la conférence de la vie associative du 17 décembre 2009

Edith Archambault expose les principaux besoins affirmés lors de la Conférence de la vie associative du 17 décembre 2009 en vue d'améliorer l'observation statistique et la connaissance des associations :

- consolider le Répertoire National des Associations et en ouvrir l'accès aux chercheurs et aux collectivités territoriales;
- mettre en place un double dispositif d'observation du bénévolat (enquêtes sur les ménages et les associations) ;
- mettre en cohérence l'ensemble des données sur l'emploi associatif et affiner les nomenclatures de publication;
- améliorer la connaissance des ressources des associations ;
- réfléchir à la mise en place d'indicateurs sectoriels de plus-value sociale des associations.

3) Examen et discussion de la méthode et du programme de travail du groupe

La présidente met l'accent sur la nécessité de mettre en place un calendrier assez serré, la remise du rapport étant prévue fin octobre- début novembre 2010, avec un examen des recommandations par le bureau du CNIS lors de la réunion de décembre 2010.

Françoise Dussert, secrétaire du CNIS, précise qu'il faudrait au moins un rapport provisoire pour les commissions thématiques du CNIS qui se dérouleront en octobre et novembre 2010.

Edith Archambault ajoute que les résultats des travaux de ce groupe seront consignés dans un rapport bref, avec annexes, les moyens étant très contraints pour l'ensemble des administrations, notamment l'INSEE. Par référence au rapport de 1998, « Associations régies par la loi de 1901 », il faut aboutir à des préconisations réalisables à court terme tout en proposant des recommandations souhaitables à moyen terme.

Françoise Dussert ajoute que le rapport et ses conclusions donneront lieu à un suivi au cours des différentes commissions annuelles.

La présidente reprend les 18 préconisations qui avaient été faites dans le cadre du rapport de 1998 (Guy Neyret, Jean-Marie Nivlet et Daniel Rault). Elle constate que certaines d'entre elles ont été en partie suivies d'effets :

- peignage du répertoire SIRENE sur les associations employeurs ;
- exploitation particulière des DADS dans le champ de l'économie sociale ;
- mise en concordance des fichiers DGI (CA3 et CA12) avec SIRENE, et création par l'INSEE du fichier FICUS qui donne des informations sur les ressources des associations fiscalisées, peu nombreuses
- répartition du bénévolat entre associations employeurs et non employeurs (hors SSP : Viviane Tchernonog) ;
- légère amélioration de la NAF, dans sa dernière révision et au niveau le plus fin, pour le champ associatif.

Toutefois, les réalisations sont très en-deçà des ambitions affichées dans le rapport, les préconisations ayant buté sur les moyens demandés pour leur réalisation (2 administrateurs, 5 attachés, 4 cadres C et D). Malgré le manque de moyens, il ne faut pas pour autant se limiter à la mise en place d'un tableau de bord associatif annuel, mais valoriser, exploiter et prolonger les ressources existantes.

La présidente demande alors que la liste des personnes à auditionner soit complétée par les participants de même que les sources précédemment évoquées

Romain Guerry (UNIOPSS) admet qu'il faut être réaliste, mais souhaite que soit mis en place un dispositif d'observation complet et pérenne. Il complète également l'état des lieux de l'observation statistique des associations en citant les enquêtes de la DREES sur le champ sanitaire et social (répertoire FINESS, SAE), la base de données de la DGCS sur les versements (REBECCA), les travaux de la Caisse Nationale Solidarité et Autonomie, ainsi que l'enquête sur l'emploi réalisée par les observatoires des OPCA.

Sylvie Banoun (DJEPVA) précise qu'il ne faut pas oublier le secteur sportif qui représente un quart des associations.

Romain Guerry ajoute que le CNOSF met en place une nouvelle convention. Il est très probable que le mouvement sportif observe l'emploi, notamment le bénévolat.

Sylvie Banoun suggère que sur le thème du bénévolat, l'AFPA soit auditionnée.

Hervé Divet (Conseil Général de Loire-Atlantique) demande s'il est possible de distinguer au sein de l'activité des associations, la part réalisée dans le cadre d'une délégation de service public.

Sylvie Banoun répond que ce n'est pas possible et qu'elle le regrette.

Nicole ROTH (Cour des Comptes) insiste sur un point important qui est celui de la typologie des associations, qui se fonde sur des textes juridiques.

Edith Archambault indique que la taille des associations, en termes d'effectifs salariés, lui semble être un critère de classement plus pertinent et plus comparable

Sylvie Banoun craint que l'on sous-estime la « taille » de certaines associations qui ont peu de salariés mais s'appuient sur de nombreux bénévoles.

Edith Archambault rappelle que dans le rapport de 1998, on avait fixé à 1 ETP le seuil d'entrée d'une association dans l'économie.

On peut envisager des discussions sur la base de contributions écrites de l'ensemble des membres du groupe.

4) Calendrier des prochaines réunions du groupe et le programme de travail

En termes d'organisation, on planifiera au plus une audition lors des réunions du groupe afin de laisser suffisamment de place aux échanges entre les membres du groupe. Ces auditions en séance seront réservées à des personnalités dont l'expertise et l'autorité sont unanimement reconnues sur le thème abordé.

En revanche, plusieurs auditions seront réalisées par la présidente du groupe et les deux rapporteurs entre chaque réunion du groupe de travail. Un compte-rendu des auditions effectuées sera adressé à l'ensemble des membres du groupe avant chaque réunion. Une première audition est prévue le jeudi 15 avril matin à l'INSEE : Marie-Christine Parent (division « exploitation des fichiers administratifs).

Calendrier des prochaines réunions :

6 mai 2010 : Emploi, salaires et nomenclatures

15 juin 2010 : Bénévolat, dons

6 juillet 2010 : Ressources des associations

Nadine Legendre (secrétariat du CNIS) précise que la diffusion de certains documents relatifs aux travaux du groupe peut être limitée aux seuls membres du groupe. En revanche, les autres documents (comptes-rendus et ordres du jour des réunions, notamment) seront mis en ligne sur le site du CNIS.

Prochaine réunion du groupe : jeudi 6 mai 2010, 9 h 30, 139 rue de Bercy - Bâtiment VAUBAN Paris 12^{ème}.